

CTM du 8 juillet 2022

Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur le secrétaire général, mesdames et messieurs les directrices et directeurs, mesdames, messieurs, cher.es camarades.

Un CTM « technique », dans des conditions de réunion peu favorables à la pleine expression des débats, nous ferons courts !

Fin de la séquence du renouvellement démocratique du personnel politique et de la vacance du pouvoir que nous constatons depuis quelques mois ! Jusqu'à quand ? ...

Nous ne reviendrons pas sur l'exécrable bilan de la précédente mandature exprimé au dernier CTM. Le risque, c'est la continuité des politiques menées depuis cinq ans et plus.

Depuis peu, notre pôle ministériel a donc retrouvé un ensemble de ministres et secrétaires d'Etat couvrant les principaux champs : écologie, transport, logement, énergie, cohésion des territoires, mer sous la houlette de la Première ministre en charge de la planification écologique. Cette organisation gouvernementale est un affichage très politique, voire politicien, mais elle interroge vraiment sur son caractère opérationnel.

Le GIEC nous dit qu'il nous reste trois ans pour agir ! Et en ces périodes caniculaires en France, mais aussi partout dans le monde, la perception de l'urgence climatique devient suffisamment réelle pour évacuer tout déni.

Alors, si madame Borne doit bien connaître les enjeux et les rouages de notre pôle ministériel, qu'en est-il de nos nouveaux ministres, quasiment tou.tes novices ? Qui, parmi les nouvelles et nouveaux ministres et secrétaires d'Etat de notre pôle ministériel a suivi la formation expresse destinée aux nouvelles et nouveaux député.es mise en place aux grilles de l'assemblée nationale par des scientifiques du GIEC, de l'IPBES, etc... ?

Et bien sur huit ministres ou secrétaires d'Etat, il y en a qu'une, pas plus !...

Quelle priorité face à l'urgence quand nos ministères s'effondrent dans l'importance protocolaire ? Quand le ministère de la mer se voit rétrograder en secrétariat d'Etat ?

Le projet de décret d'attribution du secrétariat général à la planification écologique placé auprès de la Première ministre était ces derniers jours à la consultation des organisations syndicales représentatives des services de la Première ministre. Pas même une information de votre part n'est prévu aujourd'hui ! N'est-il pas suffisamment impactant sur l'organisation et les services de notre pôle ministériel pour que n'en n'ayons pas l'occasion d'en débattre lors de ce CTM ? Il est publié au journal officiel ce matin même !

Quelle ambition pour les politiques portées par le pôle ministériel ? A la FSU, nous pensons que les solutions de sobriété sont de première urgence, que les transports doivent évoluer en ce sens parce que nous vivons dans un monde fini aux ressources limitées ; toutes les ressources ! Mais n'est-ce pas là ce qui guide l'intervention de nos services et établissements publics ? Nous ne croyons pas à la fuite en avant technologique sans remise en cause du modèle social et sociétal mise en avant par la Première ministre dans son discours de politique générale ; Nous ne gagnerons pas la bataille du climat par le seul recours à l'innovation et aux inventions d'avenir. Oui il faut de la radicalité face à l'urgence, une radicalité synonyme de rupture avec la timidité des politiques menées jusqu'alors !

Quelle ambition pour les services et établissements publics du pôle ministériel et leurs agent.es ?

Que pèseront nos ministres lorsqu'il faudra monter au charbon (eh oui, le retour du charbon, quelle radicalité !...), en interministériel, pour défendre nos missions ? Retrouver nos moyens ? Arbitrer en faveur d'une juste reconnaissance (statutaire, catégorielle, indemnitaire ...) des agent.es dévoué.es aux services publics de ces ministères ?

Contrairement à ce qui a été dit et fait pendant 5 ans, nous ne croyons pas à une politique ambitieuse et radicale pour l'environnement et le climat sans un service public fort pour la définir, l'impulser et la mettre en œuvre.

En termes de moyens, notre pôle ministériel a subi tous les outrages depuis 15 ans ! L'intensité des cures d'amaigrissement l'a rendu anémique, sans la vitalité pourtant indispensable face aux enjeux ! Fi ! la volonté de l'alléger encore a conduit à commencer à le décharner avec la revue des missions. Mesdames et messieurs les ministres, continuerez-vous à le désosser ?

Et les personnels dans cette longue période ont tout juste été considérés comme des pions sans âme, sans sentiments ! Un discours ministériel pour le nouvel an pour leur dire à quel point ils sont formidables et engagés et que la ou le ministre compte sur eux pour faire encore plus – avec moins- cette nouvelle année ; Mais 364 jours où les seules règles sont les règles d'austérité imposées par un Bercy tout puissant devant qui toute l'administration tremble !

En ces périodes de crises, de guerre, génératrices d'inflation directement ou indirectement par quelques profiteurs de guerre, quid des rémunérations ?

Les 3,5 % annoncés ? Le niveau du mépris pour les agent.es public.ques ! Les mesures catégorielles 2022 ? Vous faites le choix de prioriser le CIA. Mais pour la FSU, les rémunérations, c'est comme les transports : la radicalité passe par moins d'individuel et plus de collectif !

Certes, il vous est difficile de répondre à la place des ministres, mais en leur absence, vous ne manquerez pas de leur relayer ces interrogations, en amont d'un prochain rendez-vous !

Nous ne développerons pas les sujets du jour. Nous y reviendrons spécifiquement lors de l'examen des différents points soumis pour avis. Juste, nous notons que le démantèlement des missions portées par l'Etat continue, avec l'examen du point relatif au transfert aux régions des missions de gestion des fonds FEADER et de gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres.

Pour finir, quelques suites à donner en attente de réponse :

Concernant le devenir du réseau routier national, des DIR et des agent.es concernée.es, nous attendons toujours et pour le moins le calendrier des concertations mis en regard des principales étapes des transferts aux collectivités territoriales.

Nous sommes également toujours en attente d'arbitrages interministériels, aussi courageux qu'ambitieux, sur les quasi statuts environnement et agences de l'eau. C'est le moment !

Vous nous devez une réponse sur les agent.es contractuel.les enseignant.es et d'éducation qui n'ont pas perçu la prime d'équipement informatique depuis deux ans, pas plus que la prime d'attractivité, dans les lycées professionnels maritimes.

Sur la mise en œuvre du télétravail, des difficultés continuent de nous remonter des services. Il semble que quelques chef.fes de services n'aient pas bien compris la portée réglementaire de l'accord ministériel une fois publié au JO ... Peut être que la diffusion de la nouvelle note de gestion les aidera à appliquer ce qui est désormais de droit ? Quand allez-vous la publier ?

La clôture du cycle de mobilité 2022-9, dans le cadre des LDG mobilités, laisse un goût amer. Clairement les priorités légales sont bafouées en particulier par les directeurs d'établissements publics ultramarins ! Nous demandons à vous rencontrer sans délai sur le sujet !



Sne-FSU / SNUitam-FSU

104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37



Enfin, à la suite de la publication d'un article dans le journal « Le Monde » qui met en lumière le huis clos angoissant et propice aux abus de certains navires : exigüité du lieu de travail, vie privée et vie professionnelle qui se confondent, éloignement familial, hiérarchie pesante, surreprésentation masculine, horaires de nuit, isolement, culture machiste, nous vous avons interpellé sur la situation au sein du secteur « Mer » de notre pôle ministériel, son rôle, sa responsabilité, la DGAMPA assurant la tutelle de l'IFREMER et des écoles comme l'ENSM qui forme les officiers de la marine marchande.

- Les programmes de formation initiale et continue des gens de mer et plus particulièrement des officiers de la marine marchande intègrent ils un volet renforcé sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes, la lutte contre les discriminations ?
- Quelle est la situation sur le périmètre de la DGAMPA et en particulier sur les navires de notre pôle ministériel ?

Etant conjointement à l'origine de cette demande d'inspection, nous appuyons la demande de la CGT pour prendre connaissance du rapport d'inspection CGEDD sur le service départemental de Corse du Sud.

Et nous exprimons également notre inquiétude croissante sur le bon déroulement des futures élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Nous vous remercions pour votre attention.



Sne-FSU / SNUitam-FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37

